



Radiation de la caf que faire

Par **MelanieJordan**, le **25/04/2019** à **10:36**

Bonjour

Il y a quelques années de cela j'ai perçu l'apl 2 mois de trop ce qui faisais un montant de 262€ que je n'aie pas pu remboursé dans l'immediat faute de moyen étant très jeune à l'époque et j'étais souvent à découvert donc dès que l'argent avais été mis sur mon compte l'argent parté automatiquement dans mes decouverts bref ! 2 ans après j'ai remboursé la totalité de cette somme au tribinal lors d'une audience de conciliation.. pensant que tout été réglé (donc décembre 2017)

au jour d'aujourd'hui j'attend un enfant et j'ai voulu me connecter a mon compte pour voir les démarches que je devais faire et je vois sur le site que je suis radié... alors voila je comprends pas pourquoi je suis radié sachant que j'ai payé ma dette ...

Merci de m'aider...